

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 3 décembre 2024 à 13h30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPEEN – 1 Promenade Jean Rostand – 7^{ème} étage – Salle G

EN UN LOT

Un immeuble sis à **STAINS (93240)**
5 rue Jules Tremel

Cadastré section T numéro 35, lieudit « 5 rue Jules Tremel » pour 03a 30ca

Un **PAVILLON de 121,92 m²** comprenant :

- Au rez-de-chaussée : pièce principale, cuisine, chambre,
- Au premier étage : palier, salle de bains, WC, 3 chambres,
- Au sous-sol : **GARAGE**, buanderie, salle d'eau/WC, 2 pièces, **JARDIN** à l'arrière.

Les lieux sont occupés par les propriétaires.

Cette vente a lieu à la requête de Madame Vidosava LAZAREVIC, épouse de Monsieur Radoslav RADISALJEVIC et Monsieur Radoslav RADISALJEVIC époux de Madame Vidosava LAZAREVIC demeurant ensemble 46 avenue Saint Barnabé parc Provence, bât d14, 13012 Marseille, ayant pour Avocat Maître Ingrid FOY, Avocat au Barreau de la SEINE-SAINT-DENIS.

MISE A PRIX : 100.000 €

(CENT MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 10.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à ROSNY SOUS BOIS, le 10 octobre 2024, par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Ingrid FOY.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

À **Maître Ingrid FOY**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, demeurant 13 mail Centre Ville – 93110 ROSNY SOUS BOIS, **TEL. 01.49.35.70.13**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 23/06867)

Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le **jeudi 21 novembre 2024 de 16h00 à 16h30**